

## Organisation rentrée des élèves année scolaire 2025/2026 Secondaire

Niveau	Modalités	Mardi 2 septembre	Mercredi 3 septembre
6 <sup>ème</sup>	Prise en charge par le Professeur Principal de chaque classe le mardi 2 septembre. Pas de snack et pas de repas le midi au lycée ce jour-là.	De 7h30 à 11h45	Début des cours selon l'emploi du temps distribué la veille, en semaine A. Fin des cours à 11h45.
5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>		De 8h30 à 11h45	
Seconde, Première et Terminale		De 13h à 16h	

L'accueil et l'entrée des élèves se fait par le portail 1, Rue de l'Ogou.

Un sens de circulation des véhicules est en vigueur : les véhicules ne peuvent circuler que dans le sens allant de l'Avenue Strauss en direction de la mer.

La sortie des élèves se fait par le portail 6 situé Rue Koklouï.

Les élèves doivent porter l'uniforme dès la rentrée.

A compter du jeudi 4 septembre, les élèves peuvent prendre leur repas du midi au lycée, avec 3 options pour les lycéens / 4 options pour les collégiens :

+ Pour tous les élèves (collège et lycée) :

- Panier repas personnel
- Snack du lycée (voir le document joint)
- Repas acheté à l'extérieur et consommé au lycée (avec autorisation parentale préalable)

+ Pour les élèves du collège seulement : ouverture d'un service de cantine ; une période de test du 4 au 12 septembre est ouverte, sur inscription préalable au plus tard le 27 août, via le lien suivant : <https://forms.gle/krMKHgjrenDBWrnZ8>.

A partir du lundi 15 septembre, l'accès à la cantine se fera sur inscription via la plateforme EDUKA, par trimestre, avec un forfait 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ou un forfait 5 jours (du lundi au vendredi) et les tarifs suivants :

Période	Trimestre 1 Du 15/09 au 31/12		Trimestre 2 Du 01/01 au 31/03		Trimestre 3 Du 01/04 au 31/05	
	Forfait 4 jours	Forfaits 5 jours	Forfait 4 jours	Forfaits 5 jours	Forfait 4 jours	Forfaits 5 jours
Prix forfaits en FCFA	70000	87500	110000	127500	57500	72500

En cas d'allergie alimentaire, nous vous remercions de contacter les infirmières au 90 66 78 37. Seules les allergies avérées par un bilan médical et faisant l'objet d'un protocole d'urgence seront prises en compte. Un projet d'accueil individualisé (PAI) sera alors proposé pour assurer la sécurité de votre enfant.

Des réunions avec les parents par niveaux seront organisées à compter du lundi 8 septembre, selon un planning qui vous sera transmis à la rentrée.